



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

**déclaration de la délégation algérienne à la 75^{ème} session du Conseil Exécutif du
HCR, 14-18 octobre 2024**

prononcée par SEM. Rachid Bladehane, Ambassadeur, Représentant permanent

Madame la Présidente,

La délégation algérienne vous félicite pour votre leadership et la bonne conduite des travaux de la 75^{ème} session du Conseil exécutif mais également des réunions des comités permanents tout au long de cette année.

Nous exprimons notre gratitude au Haut-commissaire pour la qualité de son Rapport annuel qui met en relief les importants accomplissements de l'Organisation dans la protection des personnes sous son mandat, mais aussi des défis auxquels il continue à faire face.

Les données contenues dans ce Rapport traduisent une situation humanitaire alarmante qui se détériore, malheureusement d'année en année. Les raisons des déplacements forcés des populations sont toujours les mêmes, et sont notamment dus à la persistance du colonialisme dans de nombreuses parties du globe, à la persécution, aux guerres ainsi qu'aux effets de plus en plus palpables des changements climatiques.

L'Afrique demeure le continent qui souffre le plus de ce phénomène. Déjà confrontés aux problèmes de développement, les pays africains qui accueillent des réfugiés et des déplacés, se voient obligés de fournir davantage d'efforts pour assurer la protection de ces populations malgré leurs ressources limitées, d'où le devoir de la communauté internationale de leur apporter l'aide nécessaire dans le cadre du partage équitable des charges et des responsabilités.

Madame la Présidente,

Le 2^{ème} Forum mondial sur les réfugiés tenu en décembre de l'année dernière a donné lieu à un enthousiasme inégalé parmi les différentes parties prenantes, qui se sont engagées à redoubler d'efforts en vue d'assurer une meilleure protection aux personnes contraintes au déplacement, à travers une série d'engagements encourageants. Tout en se réjouissant de cet engouement, mon pays estime qu'il est important de concrétiser ces promesses en vue d'alléger les souffrances des réfugiés et l'importante charge qui pèse sur les pays d'accueil.

Mon pays souhaite réitérer l'importance des solutions durables au phénomène des déplacements dont le retour librement consenti qui ne peut se faire sans une réponse adéquate aux raisons profondes ayant contraint les gens à fuir.

Fidèle à sa tradition d'hospitalité et de soutien constant à la cause des réfugiés, l'Algérie a pris 03 engagements, à l'occasion de ce 2^{ème} forum, touchant à des secteurs prioritaires, tel que l'éducation et la santé, ainsi que la défense de cette cause au Conseil de Sécurité.

Le troisième engagement porte sur l'adoption d'une loi sur l'asile, aujourd'hui à un stade très avancé. Le document prévoit la mise en place d'un organe autonome dédié à la prise en charge de la question des réfugiés.

Madame la Présidente,

Conformément à ses engagements internationaux, mon pays continue à apporter l'assistance nécessaire aux réfugiés présents sur le territoire national. C'est le cas pour les réfugiés sahraouis, contraints de fuir leur terre en 1975, qui vivent dans les camps près de Tindouf. En plus de l'aide apportée par les agences humanitaires, le HCR en tête, l'Algérie accorde à ces déplacés, entre autres, les services de santé et d'éducation.

Cette situation prolongée ne doit, en aucune manière, être reléguée au second plan. Il est de notre devoir à tous d'assurer à ces réfugiés la protection nécessaire en rejetant toute sorte de pressions allant dans le sens de la politisation d'un travail humanitaire par essence.

Ma délégation estime que notre réunion n'est pas le bon endroit d'évoquer l'aspect politique du Sahara occidental qui relève, de la 4^{ème} commission de l'ONU sur la décolonisation. Il est paradoxal que le même pays qui est la source de la souffrance des réfugiés sahraouis appelle l'Algérie à respecter ses engagements internationaux sachant qu'il n'a aucune légitimité de parler de ces populations, du moment qu'il n'est ni le pays d'accueil de celles-ci, ni encore moins un pays donateur.

L'Algérie continue à accomplir son devoir humanitaire vis-à-vis de ces réfugiés. Elle encourage les agences humanitaires et les donateurs à apporter leur contribution à la mise en œuvre du Plan de soutien aux 173 600 réfugiés sahraouis dans le besoin, conformément au document élaboré, en 2023, par les agences onusiennes, dont le HCR, et de nombreuses organisations activant sur le terrain. Mon pays saisit cette occasion pour leur réitérer son soutien et les encourager à maintenir leur élan de solidarité et de soutien à ces réfugiés.

Madame la Présidente,

Bien que ne faisant pas partie du mandat du HCR, les conséquences humanitaires désastreuses engendrées par l'agression de la force d'occupation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie sont une source de préoccupation majeure pour mon pays. Nous condamnons en des termes non équivoques les massacres perpétrés contre les civils et les travailleurs humanitaires et appelons la communauté internationale à user de tout son pouvoir pour obliger le colonisateur à rendre des comptes.

Ce même agresseur poursuit, malheureusement, dans un total mépris des principes fondamentaux du droit international et du droit international humanitaire, ses exactions et ses violations, en envahissant le territoire d'un pays souverain, en l'occurrence le Liban. Tout en condamnant ces dépassements, nous encourageons le HCR à continuer

à jouer son rôle d'assistance humanitaire aux milliers de personnes déplacées par les attaques de l'agresseur.

Je vous remercie.